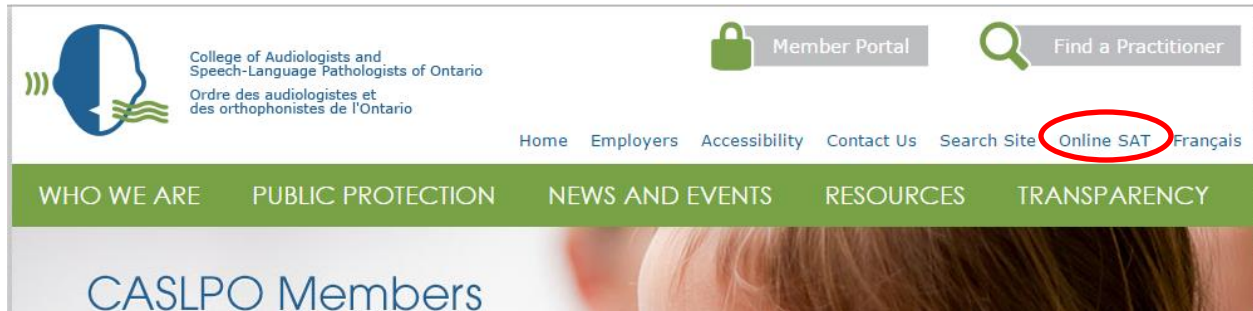


DIX ÉTAPES DE VOTRE AUTO-ÉVALUATION EN LIGNE

ÉTAPE 1

Rendez-vous au site Web, caslpo.com et cliquez sur « Online SAT » (en haut à droite). Il ne faut **PAS** aller dans le portail des membres.



ÉTAPE 2

Ouvrez une session. Votre mot de passe est votre nom de famille à moins que vous ayez changé votre mot de passe au début de l'année. Si oui, veuillez entrer votre nouveau mot de passe.

Vous avez oublié votre mot de passe? Cliquez sur « Réinitialiser le mot de passe » sous la case de connexion.

ÉTAPE 3

Sélectionnez votre auto-évaluation, **clinique ou non clinique**, en français ou en anglais.

ÉTAPE 4

Remplissez la section **Description de la pratique**.

ÉTAPE 5

Déterminez si vous répondez aux exigences des **cinq normes de pratique professionnelle**. Si un indicateur ne s'applique pas à votre pratique, cochez « **Ne s'applique pas** » ou « **sans objet** ».

ÉTAPE 6

Donnez-vous trois objectifs d'apprentissage pour l'année. Les objectifs doivent avoir un lien avec les normes professionnelles et les domaines de pratique à améliorer dans votre rôle actuel. Vous pouvez vous fixer plus de trois objectifs.

ÉTAPE 7

Assurez-vous que vous avez **documenté** vos crédits de formation continue de l'année précédente. Vous devez accumuler au moins **15 crédits** par année civile.

ÉTAPE 8

Évaluez vos objectifs d'apprentissage de la dernière année en utilisant les menus déroulants dans votre page de rédaction des objectifs.

PROGRESS TO MEETING GOAL	IMPACT ON MY PRACTICE
Moderate ▾	Significant ▾

ÉTAPE 9

Soumettez votre auto-évaluation de la dernière année à l'Ordre en cliquant sur

Submit to CASLPO

Si votre auto-évaluation n'est pas complète, le programme ne vous permet pas de la soumettre et vous indique les sections où il manque de l'information.

ÉTAPE 10

- Consultez la version française du [Guide d'auto-évaluation](#) pour plus de détails.
- Communiquez avec le bureau de l'Ordre si vous avez une incapacité, un état médical ou des circonstances imprévues qui nécessitent une mesure d'adaptation pour l'auto-évaluation de l'année terminée.
- Qu'est-ce qui va arriver si vous ratez la date limite pour la soumission de votre auto-évaluation? Cliquez [ici](#) pour en savoir plus.
- Communiquez avec [l'équipe de conseillers sur la pratique](#) si vous avez des questions.